

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Assemblée générale de l'ONU : le Gabon retrouve son droit de vote !

Yannick Franz IGOHO
Libreville/Gabon

BONNE nouvelle pour la diplomatie gabonaise. La voix du Gabon est désormais redevenue audible et prépondérante au sein de l'Organisation des Nations unies (ONU). Normal, le pays vient de régler ses arriérés auprès de cette institution internationale. Et ce, conformément à l'article 19 de la Charte des Nations unies. À ce propos, Csaba Kőrösi, président de l'Assemblée générale des Nations unies, l'a clairement

indiqué récemment. "J'ai l'honneur de vous faire savoir que le Gabon et le Soudan du Sud ont effectué les versements nécessaires pour ramener leurs arriérés en deçà du montant calculé selon l'article 19 de la Charte des Nations unies", a confirmé Antonio Guterres, secrétaire général de l'ONU, dans une lettre adressée à son collègue président de l'Assemblée générale suite à sa correspondance du 3 février dernier.

Jusqu'au début du mois, le pays avait perdu son droit de vote à l'Assemblée générale. Une "sanction" inhérente au retard pris



Photo: DR/L'Union

Le Gabon vient de retrouver son droit de vote à l'Assemblée générale de l'ONU.

dans le paiement de sa cotisation pour les deux années complètes écoulées (2021 et 2022). Pour rappel, l'article 19 de la Charte des Nations unies dispose qu'un membre de l'Organisation des Nations unies qui est en retard dans le paiement de ses contributions financières à

l'Organisation n'a pas droit de vote à l'Assemblée générale si le montant de ses arriérés est égal ou supérieur au montant des contributions dues par lui pour les deux ans.

Ce droit de vote retrouvé permet donc à notre pays de donner son avis sur les questions soumises

à l'examen des États membres de l'ONU, dont la situation en Ukraine, pour ne citer que cet exemple.

Pour rappel, le pays siège au Conseil de sécurité des Nations unies en qualité de membre non-permanent. Et ce, jusqu'à la fin de l'année en cours.

Processus électoral : les membres de la Cour dans l'Ogooué-Lolo

Jonas OSSOMBEY
Libreville/Gabon

LES membres de la Cour constitutionnelle poursuivent leurs sessions de sensibilisation en vue de la tenue cette année des élections générales au Gabon. Après les provinces de l'Estuaire, du Moyen-Ogooué, de la Nyanga, de la Ngounié, de l'Ogooué-Maritime et du Woleu-Ntem, ils entament la dernière étape de leur tournée à l'intérieur du pays par l'Ogooué-Lolo et à partir du week-end dans le Haut-Ogooué. Les échanges explicatifs portent sur les différents aspects du processus électoral dans notre pays. Ainsi, en complément des actions menées par le ministère de l'Intérieur et le Centre Gabonais des élections (CGE), la haute juridiction, dont la délégation est conduite par le doyen des juges

constitutionnels, Emmanuel Nze Bekale, a décidé d'animer sur l'ensemble du territoire national une campagne de sensibilisation à l'intention des membres du gouvernement, des élus nationaux et locaux, des partis politiques, des regroupements des partis politiques et associations à caractère politique, des syndicats et associations, de la société civile, des Forces de défense et de sécurité, des confessions religieuses, des médias et tous les citoyens intéressés.

Partout où ils sont passés, ils ont expliqué le processus électoral afin de garantir une meilleure connaissance des mécanismes électoraux.

À noter que demain samedi, la forte délégation se rendra dans le Haut-Ogooué où elle devra sillonner l'ensemble des départements et localités de cette partie du Gabon.

PDG : Za Fé reçoit sa carte du parti !

J. KOMBILE MOUSSAVOU
Libreville/ Gabon

Ca y est, c'est officiel ! L'ancien Premier ministre et opposant, Jean Eyeghe Ndong, a réintégré hier les rangs du Parti démocratique gabonais (PDG). Formation politique qu'il avait quittée avec fracas en 2009. C'est le secrétaire général du PDG en personne, Steeve Nzegho Dieko, qui a présidé la cérémonie officielle d'adhésion du nouveau militant au siège de cette formation politique au quartier Louis, dans le 1er arrondissement de la commune de Libreville. Pour la circonstance, Steeve Nzegho Dieko s'est réjoui du retour officiel de Jean Eyeghe Ndong au PDG. Ce d'autant plus que, a-t-il indiqué, il est un politique avéré, pétri d'expérience et de nombreuses qualités. " Au nom du DCP, c'est avec joie et enthousiasme que nous vous



Photo: SNN

Le SG du PDG, Steeve Nzegho Dieko, remettant à Jean Eyeghe Ndong un des symboles du parti.

accueillons", s'est-il réjoui. Tout en l'exhortant à faire preuve d'engagement et de loyauté aux côtés d'Ali Bongo Ondimba. En retour, quelque peu étreint par l'émotion, l'ancien chef du gouvernement d'Omar Bongo Ondimba a exprimé toute sa gratitude au DCP pour avoir permis son retour au PDG. Tout en soulignant être déterminé à œuvrer, avec force, courage, abnégation et conviction à sa réélection à la tête du pays en août prochain. En tout cas, a-t-il précisé, c'est

avec plaisir qu'il regagne le PDG après avoir mûrement réfléchi. Quoi qu'il en soit, avec ce retour, le PDG vient de réaliser, pour ainsi dire, une sacrée prise dans la perspective des échéances électorales à venir. Ce d'autant plus que Jean Eyeghe Ndong dispose d'une certaine aura dans le 2e arrondissement de la commune de Libreville et bien au-delà. À charge désormais pour le néo-camarade de la mettre au service du rayonnement de sa formation politique.



Photo: DR

Une vue partielle des invités lors d'une précédente session d'explications des juges constitutionnels au siège de leur institution.